

Convocation

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente et conformément à l'article 3.6 du règlement général de commune, du 17 mai 2021 – **sous réserve de la prise de l'arrêté du Conseil communal validant l'élection au Conseil général** – nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance de constitution du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

lundi 13 mai 2024 à 20h00
à Couvet, salle des spectacles

avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la V^e législature de la commune de Val-de-Travers par le doyen d'âge
Règlement général de commune (RGC) art. 3.6 al. 4
2. Constitution du bureau provisoire du Conseil général RGC art. 3.6 al. 4
3. Lecture de l'arrêté de validation de l'élection du Conseil général
4. Appel RGC art. 3.22
5. Élection du bureau du Conseil général RGC art. 3.7 et 3.13 ch. 1 lit a)
 - a) Président·e Procédure pour les élections : RGC art. 3.29
 - b) Premier·ère vice-président·e
 - c) Second·e vice-président·e
 - d) Secrétaire
 - e) Secrétaire suppléant·e
 - f) Deux questeurs
6. Élection du Conseil communal RGC art. 4.2 et 3.13 ch. 1 lit b)
7. Nomination des commissions RGC chap. 5 et des représentant·e·s
 - a) Conseil d'établissement scolaire (3 membres choisis au sein du Conseil général)
 - b) Commission de gestion et des finances (9 membres, ainsi que les suppléant·e·s)
 - c) Commission des naturalisations et des agrégations (7 membres, ainsi que les suppléant·e·s)
 - d) Commission des règlements (7 membres, ainsi que les suppléant·e·s)
 - e) Commission forestière d'arrondissement (2 membres)
 - f) Assemblée des associés d'Ambulances des vallées neuchâteloises Sàrl (2 délégué·e·s)



Convocation

Vous trouverez différents documents en annexe, nous vous prions de bien vouloir retourner à la Chancellerie communale le formulaire relatif aux liens d'intérêts et la fiche d'identité.

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 24 avril 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

ANNEXES :

- Composition du Conseil général
- Calendrier des séances 2024
- Formulaire à remplir « Registre des liens d'intérêts »
- Questionnaire des coordonnées et information Extranet (pour les nouvelles élues et nouveaux élus)

NOTA :

- Règlement général de commune (lien) : <https://www.val-de-travers.ch/page/0-administration>